



E.P.A.  
مؤسسة ميناء أرزيو



Intertek

# ArzewPorts.com

Revue trimestrielle de l'Entreprise Portuaire d'Arzew n°15, Novembre 2021

## Santé, sécurité et soutien social :

## Les ingrédients de la performance

Page : 10



**Création de l'Algerian Port Community System (APCS),  
Cap sur la digitalisation**

Page : 06



**Numérisation de l'Entreprise  
Le zéro papier en point de mire**

Page : 08



**Facturation  
Un maillon essentiel de la chaîne commerciale**

Page : 20

## Sommaire



Page : 05

BOUTALEB Habib L'interface APCS à l'EPA



Page : 08-09

Numérisation de l'Entreprise  
Le zéro papier en point de mire



Page : 06-07

Création de l'Algerian Port Community System (APCS),  
Cap sur la digitalisation



Page : 10-11

Docteur Mohamed Herhira, médecin chef au  
centre médical de l'EPA  
« Nous sommes constamment en alerte Covid »



Page : 12-14

Madame Benramoul Hadjira, Assistante sociale  
L'ange gardien des travailleurs



Page : 15-19

Une présentation sur les équipements de  
protection individuelle  
par Mme.KADDARI née KAMRAOUI Nawel



Page : 20

Facturation  
Un maillon essentiel de la chaîne commerciale



Page : 21-23

Principaux indicateurs de l'activité Portuaire  
Port d'Arzew et de Bethioua

Arzew-Ports-com  
Revue périodique éditée par l'Entreprise Portuaire  
d'Arzew  
Responsable de la publication : M. Kaidari Bensalem  
DG de l'EPA  
Coordination de la Publication : Mourad Belkhal  
Coordination de l'édition : N.Benchachoua  
Rédaction : N.Benchachoua  
Contribution : Mme.KADDARI née KAMRAOUI Nawel  
Conception et réalisation MAA-COM  
Tel : 0553297187  
Conception graphique M. Amrous



# Edito



## Investir sur le bien-être

**S**'il est bien établi que la ressource humaine constitue le capital le plus durable pour une entreprise, il est également nécessaire que ce capital soit entretenu et mis dans les meilleures conditions pour sa fructification. Nous voulons dire par là qu'il ne s'agit pas uniquement de recruter les meilleures ressources et de leur offrir les plus pointues formations pour espérer atteindre les objectifs en entreprise. Il est nécessaire, à notre sens, d'œuvrer continuellement à réunir les conditions d'épanouissement des travailleurs et des cadres pour qu'ils puissent s'impliquer dans la réalisation des objectifs que s'assigne l'entreprise. Notre tâche, à travers nos différentes actions sociales et nos instruments de réalisation du bien-être, est de réunir les conditions pour un suivi sanitaire de l'ensemble de nos travailleurs et de leurs familles. Notre tâche consiste également à œuvrer pour délester nos travailleurs de tous les soucis quotidiens et les accompagner dans leurs quêtes d'amélioration de leur condition sociale et sanitaire. C'est à cela que s'attelle, entre autres et à l'instar de tous nos services sociaux, l'équipe de notre centre médical, à travers essentiellement notre médecin et notre assistante sociale. Ces derniers, avec le personnel qui les aide, font preuve de beaucoup d'abnégation, d'écoute et de suivi de tous les travailleurs et maintiennent une veille sanitaire et sociale de tous les instants. Investir, donc, dans le bien-être des travailleurs et leur santé est le meilleur gage de réussite à atteindre nos objectifs.

Autre investissement important, celui fait dans les nouvelles technologies. Grâce à la numérisation et l'introduction des nouvelles technologies de la communication, nos performances se sont démultipliées et les risques d'erreurs se sont amenuisés pour tendre vers le néant. Nous saluons, à ce titre la mise en place par le groupe Serport, de l'Algerian Port Community System (APCS), une plateforme qui raffermi les liens entre les différents acteurs portuaires et permet une meilleure organisation des flux d'information, une dématérialisation du circuit documentaire et une traçabilité du trafic.

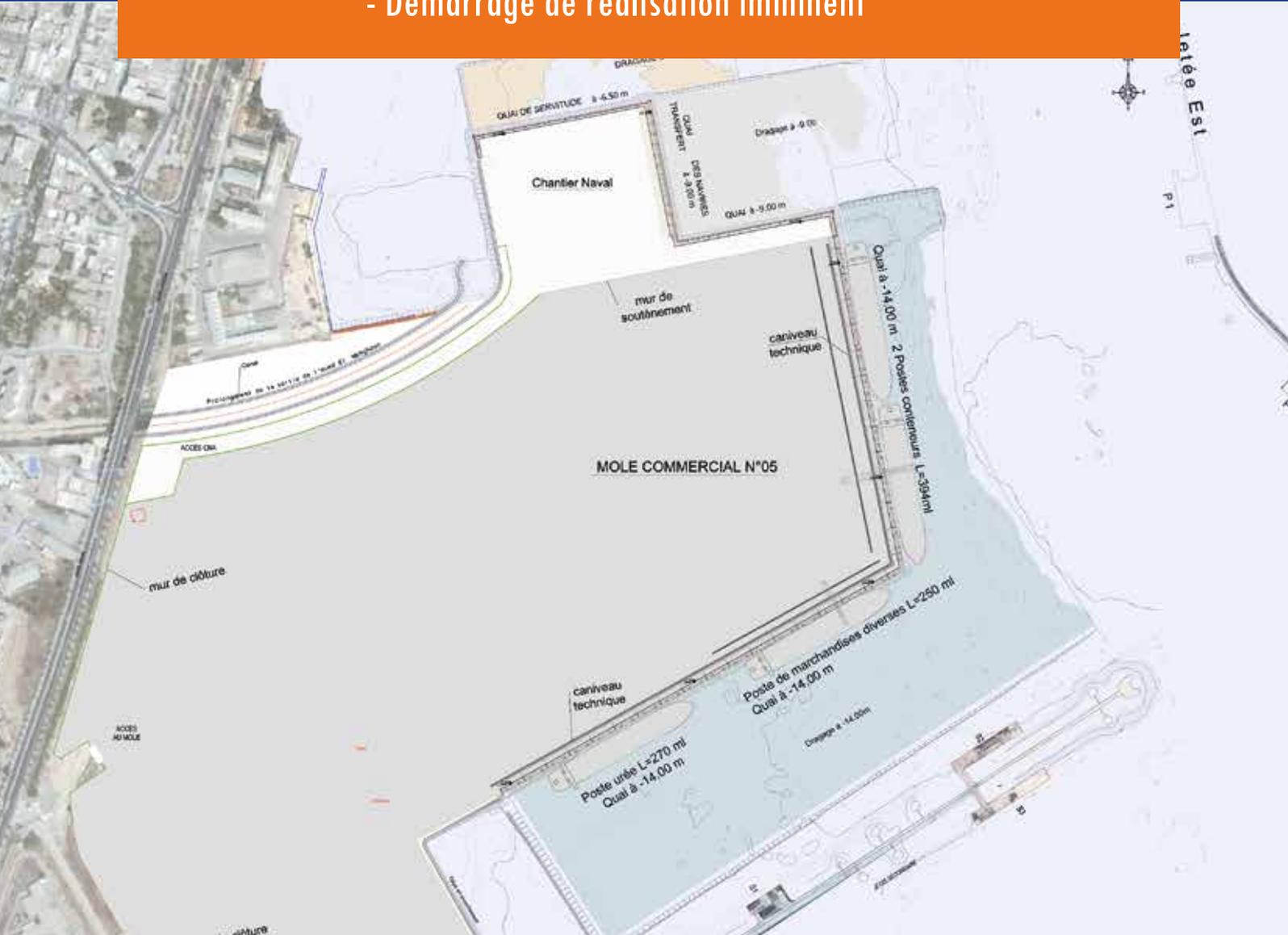
M. Kaidari Bensalem  
DG de l'EPA



E.P.A.  
مؤسسة ميناء أرزيو

## Aménagement du môle 5:

- Etude validée
- Démarrage de réalisation imminent



- 52 hectares dont une partie gagnée sur la mer.
- 4 postes à quai totalisant 914 mètres linéaires fondés à moins 14 mètres
- Un poste de 180 mètres linéaires à moins 9 mètres



## **BOUTALEB Habib L'interface APCS à l'EPA**

Introduire les nouvelles technologies dans la gestion impose une stratégie, des moyens modernes, mais surtout des ressources qualifiées. Dans sa quête de la mise en place d'une stratégie de numérisation de sa gestion, l'EPA s'appuie sur de jeunes ressources formées et mises dans des conditions de travail qui permettent leur créativité et leur évolution. La mise en place de l'APCS au niveau du secteur portuaire, pilotée par le groupe Serport a insufflé une nouvelle dynamique et imposé de nouveaux défis que les cadres de l'EPA doivent relever.

Boutaleb Habib est ingénieur d'Etat en informatique, chargé des systèmes d'information rattaché au département informatique de l'EPA. Diplômé en 2008, il a rejoint l'EPA en 2019. « Comme vous le savez les entreprises dans leur majorité convergent vers la digitalisation. Ainsi tous les services de l'entreprise dépendent des outils informatiques pour leur faciliter les tâches, pour travailler en temps réel, pour la traçabilité », nous indique-t-il. Ces systèmes font appel à quelqu'un de connaisseur dans le domaine qui puisse s'occuper de programmation, de suivi, de sauvegarde, etc. « Quand je suis arrivé, j'ai, avec les collègues, changé tout le processus de numérisation de l'entreprise. Nous avons opté pour une solution de virtualisation qui permet de faire fonctionner plusieurs machines virtuelles au sein d'un seul et même serveur physique. Ce procédé vise à, d'abord, réduire de nombreux coûts liés à l'exploitation d'un parc informatique, puis sécuriser et même isoler l'infrastructure informatique. Il a également comme objectif de simplifier la gestion et l'administration de l'infrastructure en automatisant des tâches d'administration et en simplifiant le déploiement des applications clés de l'entreprise. Il permet aussi de mettre en place une stratégie de récupération de données après un éventuel incident sans les investissements conséquents qui l'accompagnent. Il vise, enfin, à tester des logiciels métiers dans des environnements isolés et sécurisés.

Par ailleurs, selon M. Boutaleb, toutes les programmations passent à l'application Web. Auparavant, il fallait installer

les programmes sur chaque PC d'un groupe de travail. Avec l'application Web, il est possible de la mettre en ligne (héberger dans un serveur en ligne ou en local) et il suffit juste d'un lien pour y accéder, à partir d'un navigateur web traditionnel comme Google Chrome, Firefox ou autre.

C'est d'ailleurs, dans cet esprit que fonctionne la nouvelle plateforme APCS conçue par le Groupe Serport.

Au niveau de l'EPA, pour s'adapter à cette plateforme, les ingénieurs s'attèlent à mettre en place l'architecture intranet qui servira de support aux différents programmes et systèmes d'information. M. Boutaleb a, dans ce contexte, un rôle pivot à jouer pour que la plateforme APCS soit un réel outil de gestion et dont l'EPA soit partie prenante active.

La première mission de Monsieur Boutaleb consiste en la coordination avec les acteurs de la chaîne logistique de cette nouvelle plateforme : les consignataires, les structures internes (la capitainerie et l'exploitation) et même les services de contrôle ( la police des frontières maritimes -BPFM-), pour écouter leurs préoccupations et surtout opérer des réajustements dans les déclarations et autres données susceptibles d'être traitées par l'APCS. Il peut s'agir d'incompréhension, des cas ou des situations non traités par l'APCS surtout le trafic hydrocarbures et précisément dans le régime export ou d'erreurs de saisie, notamment. Monsieur Boutaleb qui n'a pas les accès nécessaires pour intégrer directement les ajustements, transmet toutes ces préoccupations, ces remarques, ces corrections et suggestions d'amélioration à l'équipe de l'APCS. Ces réajustements font également l'objet de discussions au niveau de la cellule de gestion de la plateforme avec les vis-à-vis au niveau des ports, réunions organisées à la demande de l'équipe de l'APCS. A ce sujet, M. Boutaleb remarque que la gestion de l'APCS gagnerait à adopter une certaine souplesse, pour permettre à tous les utilisateurs, notamment les clients de s'adapter à cette plateforme. Autre mission primordiale de Monsieur Boutaleb et son service :

Œuvrer à l'interopérabilité du système de la plateforme avec les systèmes antérieurs développés au niveau de l'EPA, des passerelles et des APIs sont développées afin de récupérer les informations saisies par les consignataires et de les intégrer dans les systèmes internes d'une façon efficace (automatique et en temps réel). Il s'agit également d'enrichir la plateforme par des données internes transférées après leur traitement pour les statistiques, le suivi et le tableau de bord pour être visualisable et exploitable par le groupe SERPORT, tout cela est dans le but d'améliorer les services rendus aux clients qui va vers la concrétisation de l'étape finale qui est le paiement électronique, un projet qui va être développé au niveau de l'EPA.



## Création de l'Algerian Port Community System (APCS), Cap sur la digitalisation

*«Optimiser la gestion et permettre une meilleure planification en vue d'améliorer la compétitivité des ports et les services offerts aux clients» : tel est l'objectif que s'assigne le groupe Serport à travers la mise en place d'une plateforme numérique d'information.*

*Projet prioritaire des pouvoirs publics, la digitalisation de la gestion portuaire est désormais une tâche primordiale dans la stratégie de développement de l'économie logistique moderne.*

*Cette volonté de rentrer de plain-pied dans l'économie numérique est matérialisée au niveau du groupe Serport par la création de l'Algerian Port Community System (APCS), une filiale rattachée au groupe Serport qui a ainsi mis le «cap sur la digitalisation» et aspire à «optimiser la gestion pour permettre une meilleure planification en vue d'améliorer la compétitivité des ports et les services offerts aux clients»*

APCS est une plate-forme communautaire portuaire d'échanges de données numériques couvrant l'ensemble des ports de commerce. Elle est entièrement conçue et développée en interne avec une équipe d'informaticiens algériens, tous issus des ports algériens.

« La mise en place de la plateforme par Algerian port community system permettra une meilleure organisation des flux d'information, une dématérialisation du circuit documentaire et une traçabilité du passage des cargaisons. Cela minimisera d'une manière conséquente la durée des opérations commerciales tout en réduisant les surcoût engendrés par les anciennes pratiques et qui sont évalués à plusieurs millions de dollars », a expliqué M. Achour, PDG du groupe Serport, lors d'un point de presse, à l'occasion du lancement officiel de cette plateforme, le 07 juin 2021.

Le PDG de Serport a fait remarquer que la création d'APCS est voulue pour consolider la chaîne logistique portuaire, maillon « très sensible dans une chaîne logistique globale », d'autant, dira-t-il, que le secteur des ports en Algérie et dans le monde est devenu un levier

important du développement et de la compétitivité.

Le gain est important, et à tous les niveaux, en plus de faire économiser à l'Etat des devises pour l'acquisition, la gestion et la maintenance de cette plate-forme auprès d'un fournisseur étranger, la mise en place de l'APCS va permettre grâce à l'automatisation des processus de gestion la réduction des délais, des coûts, des surestaries... Autre avantage et non des moindres, cette plate-forme va incontestablement améliorer l'indice de performance logistique (IPL) de l'Algérie et par-delà son classement.

«Le groupe Serport, en adéquation avec la politique du gouvernement et le nouveau modèle économique national, travaille à la création d'un environnement portuaire compétitif, à même de favoriser un développement équitable et durable caractérisé par une concurrence saine par l'efficacité de la transparence et la bonne gouvernance.» Indique M. Achour, qui ne manque pas de saluer la compétence, l'abnégation et la ténacité de l'équipe qui a mis en place cette plate-forme.



La décision de création de l'APCS s'est faite par décret exécutif publié dans le journal officiel numéro 31, datant du 27 avril 2021.

Celui-ci précise dans son article 3 que l'APCS est un service qui permet aux parties concernées par les échanges commerciaux et par le transport maritime de déposer des informations, des données, des messages et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique, en vue de satisfaire à toutes les exigences requises à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises, à l'exclusion des formalités douanières.

Dans son article 6, il détaille les missions et objectifs de l'APCS qui « constitue un portail électronique pour les institutions, les administrations et les organismes publics, les opérateurs économiques et les autres intervenants concernés de la chaîne logistique.

A ce titre, il permet d'assurer :

- l'échange électronique d'informations, de données, de messages et de documents liés à l'accomplissement de toutes les formalités requises lors de l'importation, de l'exportation et du transit ;
- la facilitation et la régulation des échanges commerciaux transfrontaliers par voie maritime conformément aux usages, règles et aux engagements internationaux de l'Algérie ;
- l'interfaçage avec les autres systèmes d'informations privatifs des institutions, des administrations et des organismes publics, des opérateurs économiques et des autres intervenants concernés de la chaîne logistique ;
- la facilitation des opérations de contrôle des marchandises par les services compétents de l'Etat, en la matière ;

- l'accélération et la fluidification des échanges d'informations, de données, de messages et de documents entre les institutions, les administrations et les organismes publics, les opérateurs économiques et les autres intervenants concernés de la chaîne logistique ;
- la mise à la disposition des institutions, des administrations et des organismes publics, des opérateurs économiques et des autres intervenants concernés de la chaîne logistique, des informations et des données requises, en vue de l'accomplissement des formalités liées aux opérations d'importation, d'exportation et de transit des marchandises, notamment avec le système d'information de l'administration des douanes ;
- l'évaluation des performances de la chaîne logistique portuaire ;
- la production de statistiques relatives à la chaîne logistique du commerce transfrontalier par voie maritime ;
- le suivi administratif et physique des marchandises transitant par les ports de commerce ;
- le suivi physique des marchandises transférées des ports de commerce vers les zones extra-portuaires ;
- la confidentialité et la sécurité des informations et des données collectées et échangées. »

Sur le plan opérationnel, l'équipe APCS a développé des interfaces (api et passerelle) entre ses propres systèmes et ceux déjà installés et fonctionnels au niveau de chaque port, ce qui permet une interconnexion continue et des échanges de données fluides et rapides entre l'ensemble de la communauté portuaire.

## Numérisation de l'Entreprise

# Le zéro papier en point de mire



Le troisième millénaire a vu un développement vertigineux de l'informatique. La croissance rapide des économies à travers le monde et le développement social et culturel reposent en grande partie sur l'essor du numérique. L'informatique est devenue, non seulement un pilier du développement humain et économique mais il en est la locomotive.

En raison de l'importance croissante prise par l'information dans tous les types d'activités, les TIC s'affirment désormais comme des outils d'aide à la formalisation des stratégies de développement (à l'échelle nationale comme à l'échelle locale).

L'informatique d'entreprise est devenue un outil permettant d'améliorer la rentabilité et la productivité d'une entreprise. Les systèmes d'information, jouent actuellement, un rôle déterminant et stratégique dans la vie de l'entreprise, en produisant des informations qui serviront, d'une part, à comprendre les évolutions de l'environnement pour pouvoir choisir une stratégie et, d'autre part, faciliter les actes de gestion et augmenter les performances à tous les niveaux.

A l'Entreprise Portuaire d'Arzew, cette fonction requiert la plus grande attention.

Monsieur Sedjari Abdellatif Madani, chef de département informatique et communication, nous parle de la stratégie de développement en matière numérique à l'EPA et de sa propre évolution dans ce domaine.

Monsieur Sedjari est Ingénieur en électronique, option contrôle. « Contrôle qui s'appuie essentiellement sur l'informatique », nous précise-t-il. Son mémoire de fin d'études a trait, d'ailleurs, à l'informatique. Il est donc

ingénieur en électronique spécialisé en contrôle des machines par ordinateur. Cela nécessite une connaissance très approfondie de l'informatique. Ayant obtenu son diplôme d'ingénieur en juillet 1990, notre nouvel ingénieur a dû, tout de même, patienter 18 mois pour pouvoir être embauché, et ce fut l'entreprise portuaire d'Arzew qui lui donnera cette opportunité en décembre 1991.

« Avant il y avait un seul chef de département informatique qui s'occupait de plusieurs choses à la fois. Il avait donc besoin d'un aide », nous dit-il.

Recruté essentiellement pour s'occuper de programmation et de gestion informatique, son premier programme conçu après quelques mois de son recrutement concernait la gestion financière. La direction financière et comptable de l'entreprise (DFC), fut la première structure à bénéficier de son savoir-faire et de son ingéniosité. Auparavant la DFC avait quelques difficultés à gérer les amortissements. Le travail se faisant de manière surtout manuelle, prenait un temps considérable et mobilisait beaucoup de personnes. On lui a demandé de trouver une solution et quelques mois plus tard un programme a été conçu pour gérer les amortissements. On est donc passé d'un mois pour établir

l'état des amortissements et du patrimoine, à une minute. Pour l'histoire, ce programme est resté depuis le début des années 1990 jusqu'à il y a deux années.

Monsieur Sedjari a également, à son actif, la conception d'un programme de gestion du personnel durant ses premières années d'exercice. L'activité de l'entreprise étant très importante, la nécessité d'une gestion efficace, efficiente et rapide se faisait sentir de plus en plus. Et c'est vers Monsieur Sedjari que la direction se tournait pour trouver ces solutions qui facilitaient la gestion.

## La conception des programmes est un travail à plein temps

Le travail d'Abdellatif ne se limite pas à la création des logiciels de gestion. Une fois un logiciel mis en service et après en avoir équipé les postes qui devaient en bénéficier, M. Sedjari s'occupe également de maintenance. Maintenance des réseaux, des logiciels et même des ordinateurs. Cependant, tient-il à préciser « la conception des programmes est un travail à plein temps, parce que les techniques modernes de gestion sont appelées à s'améliorer continuellement et les nouveautés informatiques se déversent quotidiennement », et d'ajouter « je suis actuellement sur le développement de plusieurs logiciels à l'image de celui de la facturation. L'ancien logiciel ne répond plus aux exigences des nouvelles données en la matière et nous avons besoin d'un logiciel plus performant compte tenu du volume du travail et de la recherche de la qualité du service offert aux clients de l'entreprise ». Abdellatif nous informe également qu'il travaille au développement d'un autre logiciel destiné à la DRF (direction des ressources financières) et consacré à la gestion des créances. Une fois mis au point ces logiciels sont installés et suivis par Monsieur Sedjari, qui précise toutefois que « mon objectif est que quand j'installe un logiciel, les utilisateurs aient besoin de mon intervention le moins possible »

## Créer des logiciels dont l'utilisation soit à la portée de tous les utilisateurs

Son expérience de 30 années dans le domaine pousse M. Sedjari à ambitionner constamment l'excellence qui, pour lui, est de créer des logiciels dont l'utilisation soit à la portée de tous les utilisateurs sans nécessiter l'assistance d'un informaticien. Cependant, pour Monsieur Sedjari, les compétences informatiques des utilisateurs du logiciel

au niveau de chaque structure est primordiale. « J'attache beaucoup d'importance aux compétences et aux capacités d'assimilation des utilisateurs, d'autant plus que c'est avec leur concours qu'on peut améliorer les logiciels ». Dans chaque direction, le département informatique a un vis-à-vis pour l'utilisation du logiciel. C'est sur ces interlocuteurs que M. Sedjari s'appuie pour améliorer les performances du logiciel.

Monsieur Sedjari se félicite du fait que l'ensemble des structures de l'EPA sont équipées de matériels informatiques et toutes reliées au réseau Intranet de l'entreprise. « Actuellement, les principaux échanges entre les structures ou à l'intérieur d'une structure se font par e-mails. Nous travaillons à ce que cette démarche soit généralisée et fasse partie des mœurs de l'entreprise », nous dit-il en précisant que l'objectif à moyen terme est de mettre les logiciels sous réseau pour qu'il y ait partage des connaissances et d'informations.

La numérisation ne s'arrête pas aux structures administratives, financières et commerciales. L'EPA projette, par le biais du département informatique et communication, la numérisation de l'ensemble des activités techniques, telles que la manutention, le remorquage et l'acconage. A préciser que la gestion des escales des navires par la capitainerie est déjà informatisée.

## Objectif zéro papier

D'ailleurs, nous confiera-t-il « ce qui me tient à cœur avant de quitter l'entreprise est que la numérisation gagne tous les secteurs et arriver au zéro papier ».

Le projet immédiat est de scanner l'ensemble des documents de l'entreprise, organiser leur sauvegarde et les mettre sous réseau. « Ce travail doit être fait avec la collaboration de Serport »

On pourrait supposer que l'informatique, ayant facilité certains actes de gestion, cela pourrait impliquer qu'elle peut supprimer des postes d'emplois : « Non, nous dit M. Sedjari, l'informatique améliore le travail mais ne réduit pas les opportunités d'emploi. Au contraire, l'informatique crée davantage de postes de travail ».

Enfin Monsieur Sedjari dit ne pas concevoir son avenir en dehors de l'informatique. « Même après mon départ à la retraite, j'espère rester dans le domaine et découvrir d'autres nouveautés »



## Santé, sécurité et soutien social : Les ingrédients de la performance

La ressource humaine constitue un capital inestimable pour l'entreprise. C'est sa force de production et son garant pour la performance. Néanmoins, c'est sur des femmes et des hommes en bonne santé, débarrassés de leurs soucis quotidiens et mis dans de bonnes conditions de sécurité, que repose la performance de l'entreprise. A l'EPA, la préservation de la santé des travailleurs et leur soutien social font partie de la stratégie globale de développement. Mme Benramoul, Mme Kaddari et Docteur Herhira, nous en parlent



**Docteur Mohamed Herhira, médecin  
chef au centre médical de l'EPA**

### « Nous sommes constamment en alerte Covid »

*Docteur Mohamed Herhira, 39 ans est médecin chef au centre médical de l'Entreprise portuaire d'Arzew. Formé à la faculté de médecine d'Oran, où il a suivi 6 ans d'études et une année d'internat, ce qui lui a permis de parfaire ses connaissances notamment en cardiologie à l'hôpital militaire d'Oran, en pédiatrie à l'hôpital El Mohgoun, en chirurgie au CHUO Benzerdjeb, et aux UMC. Diplômé en 2007/2008, il a occupé le poste d'urgentiste à l'hôpital Nekkache Mohamed Seghir d'El Mohgoun pendant la période 2008 à juillet 2012. En 2014, il a regagné l'EPA où il continue d'exercer.*

*Il nous parle dans cet entretien, de son activité et de la situation sanitaire à l'EPA*

**Arzew-ports-com :** *Après une expérience de quelques années aux UMC, vous rejoignez l'EPA, Pourquoi ?*

**Docteur Mohamed Herhira :** *C'était une réelle opportunité surtout que je n'étais pas confirmé dans mon poste d'urgentiste à l'hôpital d'El Mohgoun, même si d'un autre côté, le travail d'urgentiste est très intéressant, dans la mesure où on peut brasser un large éventail de pathologies.*

**Arzew-ports-com :** *Si on faisait un parallèle entre le travail aux urgences et celui au centre médical ?*

**Docteur Mohamed Herhira :** *Le point commun, ce sont les pathologies. On retrouve les mêmes pathologies, les mêmes préoccupations des malades. La différence, dans le secteur de la santé, on gère la santé des malades, en entreprise on gère les maladies, les malades eux-mêmes et l'administration. Nous sommes quatre personnes au centre médical ; un ambulancier, un infirmier, une assistante sociale et moi-même. Le travail se passe dans une totale harmonie entre nous.*

**Arzew-ports-com :** *Quelle est l'activité du centre ?*

**Docteur Mohamed Herhira :** *La plupart du temps ce sont des consultations sporadiques, des visites médicales ordinaires. normalement même les ayants-droits des travailleurs doivent bénéficier des soins du centre médical, mais vu que le centre est à l'intérieur de l'enceinte du port, ce n'est pas possible, pour des problèmes d'accès.*

*En plus des visites normales, le centre gère les urgences, vu qu'il est situé dans le cœur de l'activité portuaire qui est une activité à risques. Nous devons, donc prendre en charge les accidentés correctement et rapidement. En matière de statistiques dans ce domaine, parfois, nous enregistrons jusqu'à 4 à 5 accidents par mois, il y a bien sur des mois, où, il n'est heureusement enregistré aucun accident de travail.*

*Néanmoins le travail le plus important du centre consiste en des campagnes de prophylaxie, notamment des vaccinations avec la collaboration du centre de médecine du travail. Nous avons mené*

des campagnes de vaccination contre la diphtérie, mais surtout contre le tétanos étant donné que la population de travailleurs du port est exposée aux risques de cette dernière infection. La vaccination a concerné quelques 450 travailleurs en deux prises chacun, pour une protection de 10 années.

Contexte pandémique oblige, une autre campagne de vaccination est menée par le centre et concerne, cette fois-ci, la protection contre la Covid 19. L'opération est menée en collaboration et avec les moyens de l'EPSP. Elle est menée en direction des travailleurs sans aucune contrainte mais a vu une affluence considérable.

**Arzew-ports-com :** Pour revenir au travail quotidien du centre, quelles sont les principales pathologies que vous traitez ?

**Docteur Mohamed Herhira :** Les principales pathologies qui sont traitées au centre médical sont essentiellement, le syndrome grippal (en dehors de la covid 19), des angines, des maladies de la sphère ORL et les pathologies pulmonaires, surtout que le port est situé dans une zone sujette à l'humidité marine mais surtout exposée aux pollutions générées par les installations pétrochimiques et celles qui produisent les engrais.

D'autres pathologies sont liées à la nature même du travail. Nous parlons surtout des maladies locomotrices à l'exemple des lombalgies, des troubles du genou, des maladies articulaires.

**Arzew-ports-com :** Comment agissez-vous vis-à-vis de ces maladies ?

**Docteur Mohamed Herhira :** Quand une maladie se déclare, ou que les symptômes sont détectés, nous essayons de traiter sur place. Si le cas nécessite des examens spécialisés nous orientons le patient vers des laboratoires ou des cabinets spécialisés, tout en assurant le suivi, par le médecin et surtout par le biais de l'assistante sociale.

**Arzew-ports-com :** Venons-en à la pandémie de la Covid 19. Quelles sont les mesures prises pour y faire face ?

**Docteur Mohamed Herhira :** Au début de l'année 2020 où la pandémie avait pris des proportions importantes, j'étais en congé de longue maladie d'une année. L'entreprise a fait appel à un médecin de l'hôpital d'El Mohgoun, qui a été détaché au niveau du centre médical de l'entreprise. Il prenait en charge les cas simples, non compliqués. Les patients qui présentaient des situations sérieuses étaient transférés à l'EPH El Mohgoun, où ils étaient hospitalisés.

**Arzew-ports-com :** Y a-t-il eu des cas de contamination au milieu des travailleurs de l'EPA ?

**Docteur Mohamed Herhira :** Nous avons enregistré une alerte au cours de la première vague où l'épidémie s'est déclarée au niveau du foyer des marins et une quinzaine d'entre eux ont été

hospitalisés et pris en charge à l'EPH. C'était plus par mesure de prévention car ils partageaient le même quart de 24 heures et la contamination a été ramenée de l'extérieur. Ce fut sans grande gravité, la plupart ont quitté rapidement l'hôpital. Moi, ma reprise a coïncidé avec l'avènement du Delta. Nous avons organisé des campagnes de sensibilisation et renforcé les mesures barrière prises en mon absence. Nous avons axé la prévention surtout au milieu des marins qui vivaient en proximité, la peur au cours de cette vague était telle que dès qu'un cas suspect est détecté, il est isolé immédiatement du reste de l'équipe.

Nous avons déploré, malheureusement quelques décès dus au COVID parmi nos travailleurs, mais ce sont tous des gens qui ont été contaminés à l'extérieur.

**Arzew-ports-com :** Comment se présente la situation sanitaire actuelle par rapport à la pandémie de la Covid 19 ?

**Docteur Mohamed Herhira :** Nous ne pouvons pas dire que la situation est maîtrisée, parce que la pandémie est mondiale et on ne peut pas parler de maîtrise locale. Cependant le covid est quiescent au niveau de l'entreprise où nous n'avons plus de cas concrets, visibles. C'est vraiment très rare que nous parvient l'information faisant état d'un malade du Covid. Les rares travailleurs atteints ne viennent pas à l'entreprise, ils restent chez eux et se traitent au niveau des structures sanitaires. La maladie existe encore mais sans gravité. Il se peut que la vaccination ait fait son effet, il se peut aussi que le personnel de l'entreprise soit immunisé collectivement. Cependant cette immunité devient de moins en moins, efficace, dans le temps. Elle ne dure qu'un maximum de 6 mois, selon les recherches. Pour notre part, nous restons constamment en alerte pour prévenir des cas de contamination ou y faire face.

La campagne de vaccination a touché 340 travailleurs, en deux doses, sachant que cela s'est fait sans y contraindre les travailleurs. L'initiative a été prise par la direction de l'EPA et exécutée par le centre médical et la commission hygiène, sécurité et médecine du travail de l'entreprise, dont je suis le conseiller. L'opération s'est déroulée au centre médical avec le soutien et les moyens de l'EPSP.





## Madame Benramoul Hadjira, Assistante sociale L'ange gardien des travailleurs

*Assistante sociale ; un rôle que d'aucuns considèrent comme négligeable dans une entreprise, comparé aux fonctions qui font partie du cœur de métier de celle-ci. Néanmoins, force est de constater que le rôle de l'assistante sociale est primordial au sein du collectif des travailleurs pour leur épanouissement et leur équilibre ; deux conditions essentielles qui garantissent des rendements escomptés. En plus de les débarrasser des corvées administratives liées à leur maladie, elle est la confidente, la conseillère et l'amie des travailleurs.*

Madame Benramoul Hadjira née Terbag, est assistante sociale à l'EPA depuis le 1er juin 2010. Titulaire d'une licence en sciences sociales obtenue à l'université d'Oran, elle consacre sa thèse de fin d'études à l'assistance sociale. Elle complètera ses connaissances théoriques par un stage pratique d'une année au GNL2 avec les assistantes sociales en place. Après quelques tentatives de travail, elle répond à une annonce de concours à l'EPA en 2010. « Nous étions 4, deux ont été recalés parce qu'habitants Oran. Ils n'ont retenu que deux, moi et un homme, qui résidions à Arzew. Finalement le choix est tombé sur moi parce que j'ai le privilège d'être une femme ». En effet nous explique Madame Benramoul, une assistante sociale est appelée à entrer dans les foyers des travailleurs et dans leur intimité familiale. « La culture populaire dans la société algérienne n'accepte pas qu'un homme puisse se déplacer chez un travailleur malade et s'entretenir avec sa famille. Ceci d'autant qu'une femme a le contact facile avec les familles et notamment les épouses des travailleurs ».

Et d'ajouter, « une femme est plus disposée à faire ce métier parce qu'elle a plus de sensibilité et plus de patience qu'un homme. » Elle nous précise d'ailleurs qu'elle n'a jamais rencontré, notamment dans ses déplacements à la CNAS quand elle s'occupe de ses malades, d'assistant social homme.

## Professionnalisme et sensibilité

Cependant, madame Benramoul a d'autres atouts à faire valoir : elle fait preuve d'un grand professionnalisme, d'une compétence acquise par une formation de haut niveau et consolidée sur le terrain. A ces atouts rigoureux s'ajoutent un grand cœur, une capacité d'écoute extraordinaire, de l'empathie et surtout, de la discrétion. « Dans notre métier nous, dit-elle, il faut beaucoup de patience, beaucoup d'empathie, des dispositions à ressentir les problèmes des autres, une capacité d'écoute extraordinaire. En onze années de carrière, j'ai vu une multitude de cas, dont certains sont douloureux, tragiques, devant lesquels, je ne pense pas qu'un homme puisse avoir le sang-froid nécessaire pour réagir positivement et appréhender les choses avec doigté».

## Mission : accompagnement

Accompagner un travailleur malade dans ses démarches pour des soins d'urgence à l'hôpital, pour fournir son dossier à la CNAS, à constituer son dossier d'arrêt de maladie. En cas d'accident de travail ou de malaise au sein de l'entreprise, c'est l'assistante sociale qui est au front avec le médecin, elle accompagne le malade en ambulance pour l'évacuer vers l'hôpital ou un centre de soins ou, à défaut, elle l'y rejoint pour s'assurer qu'il a été correctement pris en charge. Elle s'assure également qu'il ne manque de rien. Elle le prend également en charge en cas d'analyses médicales ou radiographies. Elle suit le malade de près tant qu'il est à l'hôpital. A sa sortie, elle le laisse se reposer une journée, puis l'emmène à la CNAS, à l'aide de l'ambulance de l'entreprise. Si le malade a subi une intervention ou est en difficulté de marcher pour quelque raison que ce soit, l'assistante sociale le laisse dans l'ambulance et entame elle-même les démarches nécessaires auprès des guichets de la CNAS pour régulariser sa situation. Elle se présente également

elle-même chez le médecin de la CNAS chargé du contrôle médical qui se déplace au niveau de l'ambulance pour ausculter le malade. Une fois toutes les formalités terminées, elle accompagne l'agent malade chez lui. Si, à son terme, son arrêt maladie est prolongé, elle se remet à sa disposition pour un autre accompagnement.

Durant toute la durée d'une éventuelle hospitalisation d'un agent, l'assistante sociale multiplie les visites à son chevet. Elle se rend auprès de lui quasi-quotidiennement. A l'écoute des préoccupations des travailleurs Si elle entend dire qu'un agent est absent sans raison pour deux ou trois jours, elle se rend systématiquement chez lui pour s'enquérir de son état et des causes de son absence. Il arrive également parfois qu'un travailleur tombe malade et va consulter directement un médecin à l'extérieur. Obtenant l'information par ses collègues ou ses supérieurs, l'assistante sociale se déplace également soit à son domicile, soit à son lieu d'hospitalisation, pour l'assister dans les différentes démarches, administratives ou médicales. Elle s'occupe de produire un justificatif d'absence à sa direction pour lui éviter des sanctions relatives à son absence injustifiée, elle s'occupe, là aussi de son dossier à la CNAS, des éventuels examens sanguins ou radiographiques et l'accompagne ainsi jusqu'à ce qu'il regagne son poste de travail.

Dans le cas malheureux du décès d'un travailleur, Madame Benramoul, en sa qualité d'assistante sociale, est la première à se présenter à son domicile pour présenter les condoléances au nom de l'entreprise. Passé trois jours, elle se représente à son domicile pour récupérer l'acte de décès et son badge et assister la famille à constituer le dossier à fournir à la CNAS pour l'ouverture du droit à l'obtention du capital décès. Le contact est maintenu avec la veuve jusqu'à régularisation de son dossier, sans que celle-ci ne soit obligée de se déplacer à l'entreprise.

## Les cas sociaux.

Dans le cas des problèmes sociaux que rencontrent certains travailleurs. Dès qu'elle est sollicitée dans ce cas par un travailleur, Madame Benramoul prend attache avec le syndicat et le comité de participation auxquels elle expose le cas.



Madame Benramoul qui porte une affection maternelle aux travailleurs nous raconte également les douleurs et les situations tragiques qu'elle a dû affronter. « Durant ma carrière j'en ai vu des situations pénibles, j'ai dû supporter les visites à la morgue pour accompagner les proches du défunt pour le faire sortir, des visites au chevet de travailleurs gravement malades, mais ce qui m'a marqué c'est de devoir parfois annoncer à un travailleur qu'il est gravement malade et de garder le secret de cette maladie au sein de l'entreprise.

Confidente des travailleurs, certains trouvent en elle une oreille qui écoute et cela suffit parfois à leur bonheur. « Des travailleurs viennent à mon bureau parfois juste pour se confier, raconter des problèmes familiaux, des problèmes couple, des conflits avec leurs enfants ou juste pour évacuer un vague-à-l'âme. Je les écoute, je les conseille parfois, mais il suffit de les écouter pour qu'ils ressortent soulagés de mon bureau ».

## Une relation de confiance

Une relation de grande confiance est instaurée entre l'assistante sociale et les travailleurs : « La confiance établie amène certains à me raconter des choses qui n'ont rien à avoir avec le travail, mais des sujets en relation avec leur couple, leur intimité, comme s'ils se confiaient à un ami proche ou à un thérapeute. Ils savent que leurs secrets

sont bien gardés et cela leur fait beaucoup de bien ».

Se mettant très proche des travailleurs malades ou simplement ayant des soucis, des relations fraternelles sont tissées avec les familles et se prolongent et se raffermissent au-delà de cette maladie. « Je me sens mal quand je perds des malades et il m'arrive de demander pardon aux familles », nous dit madame Benramoul, qui a déploré une vingtaine de décès en onze années de travail. Pour l'assistante sociale, le travail ne manque pas. Il y a rarement du répit. « Nous avons actuellement trois ou quatre dossiers en cours, il y'en a parfois plus, parfois moins, mais il y a toujours du boulot. Nous avons des travailleurs atteints de cancer, des opérés qu'il faut suivre, des malades de la Covid et des victimes d'accidents de travail qu'il faut accompagner aux urgences et les suivre jusqu'à la guérison et reprise du travail. »

En ce qui concerne les maladies professionnelles, le travailleur qui en est atteint est ausculté d'abord par le médecin de l'entreprise qui l'oriente vers le médecin du travail. L'assistante sociale, suit également son dossier jusqu'à rémission, ou pour un aménagement de poste qui peut convenir à son état de santé.

C'est grâce à tout cela que son travail la passionne au-delà de sa carrière. « je ne me vois pas évoluer en dehors de l'EPA », nous dit elle en conclusion.

## Une présentation sur les équipements de protection individuelle

par Mme.KADDARI née KAMRAOUI Nawel



### Introduction :

Les équipements de protection individuelle (EPI) font partie d'un dispositif ou d'un ensemble de moyens destinés à être portés ou tenus, pour la protection contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer la sécurité et la santé des travailleurs. Leur utilisation ne doit être envisagée qu'en complément des autres mesures d'élimination ou de réduction des risques. C'est à partir de l'évaluation des risques menée dans l'entreprise que doit être engagée la réflexion relative à l'utilisation des EPI.

**Les EPI sont obligatoires et réglementés lors d'un travail impliquant un risque professionnel**

### Catégories des EPI :

Les EPI sont classés en 3 catégories, définies selon les catégories I, II et III, en fonction de la gravité des risques encourus. Ces catégories sont couramment utilisées Pour définir par exemple les plans de prévention le mode de gestion des EPI.

#### • Classe I :

Les équipements de travail couvrant les risques mineurs

#### • Classe II :

Les équipements de protection spécifiques pour les risques importants

#### • Classe III :

Les équipements de sécurité pour les risques graves à effets irréversibles ou mortels.



**Il est recommandé que les EPI de différentes catégories soient contrôlés avant utilisation**



### Famille des EPI :

Les équipements de protection individuelle (EPI) vont du casque aux chaussures de sécurité, en passant par les lunettes, les masques de protection respiratoire, les bouchons d'oreille, les gants, les vêtements de protection, les harnais, etc. On distingue huit principales familles d'EPI. Pour chacune d'elles, il existe des EPI de différents modèles selon la catégorie de risque contre lequel ils protègent.



## 1- Equipements Individuels de Protection de la tête :

Des équipements destinés à protéger le dessus du crane contre la chute d'un objet ou des heurts.



Casque de sécurité



Casquette anti heurt

## 2- Equipements individuels de protection des yeux et du visage :

Les protecteurs oculaires et les visières sont des équipements destinés à protéger les yeux ou le visage des éclaboussures, des projections ou des brûlures. Elles peuvent aussi protéger les yeux des rayonnements.



Masque de soudage



Masques faciaux



Lunette masque de sécurité

## 3- Equipements individuels de protection de l'Ouïe :

Les équipements de protection auditive ont pour rôle de réduire le niveau sonore perçu par l'oreille, dans le but de protéger l'utilisateur contre les risques de surdité ou pour améliorer son confort.



Bouchon d'oreille réutilisable



Coquille auditive



Tampons auditifs

## 4- Equipements individuels de protection des voies respiratoires :

Les protecteurs respiratoires ont pour objectif de protéger l'individu qui les porte des agressions des particules solides, chimiques, toxiques des agents biologiques dangereux ou de certains gaz.



Demi-masque de protection respiratoire



Masque complet de protection Respiratoire



Masque anti poussière



Masque de protection à usage unique

## 5- Equipements individuels de protection des mains et des bras :

Les mains et les bras constituent les parties du corps les plus fortement exposés aux risques. Le port d'EPI leur offre la protection nécessaire dans les situations les plus diverses. Les protecteurs permettent de prévenir différents types de risques (mécanique, thermique, chimique, électrique, corrosif, salissure, etc.)



Gant de protection contre le risque électrique



Gant de protection contre le risque de soudage



Gant de manutention



Gant anti coupure



Gant jetable



Gant de ménage

## 6- Equipements individuels de protection des pieds :

Les chaussures de sécurité sont destinées à protéger l'individu des risques de glissement, d'écrasement, de l'eau et de l'humidité, des brûlures, des chocs électriques...etc.

Le choix d'une chaussure de sécurité est déterminé par les risques contre lesquels elle est censée prémunir.



Botte multi usages



Chaussure de sécurité

## 7- Vêtements de protection dits de sécurité :

Le vêtement de sécurité peut protéger contre les agressions mécaniques, contre les projections de métaux en fusion contre le rayonnement infrarouge, contre les risques thermiques, contre la contamination radioactive, contre les perforations, les coupures, les salissures, les chocs ...etc.

Il peut être imperméable aux liquides et aux différentes matières.



## 8- Equipement de protection contre les chutes et heurts (ceintures et harnais de sécurité) :

Le harnais de sécurité est un dispositif composé de sangles qui permettent à une personne de s'attacher à une corde ou à un objet fixe, ou en mouvement de manière à assurer sa sécurité.

Il existe différents types de harnais.

- Harnais destinés à arrêter une chute.
- Harnais destinés à réaliser une descente contrôlée
- Harnais destinés à réaliser des travaux en hauteur



Harnais antichute



Harnais à cuissardes

## Normes algériennes selon le catalogue : CTN 04 ANNEE 2014 (IANOR) :

Pictogramme	Protection	Principaux risques	Normes
	Protection de la tête	Chocs Chutes d'objets d'une hauteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>NA 472 Casques de protection pour l'industrie</li> </ul>
	Protection des yeux et du visage	Projections liquides ou solides Particules volatiles Chaleur Rayonnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>NA 1376, année 2009 protection individuelle de l'œil- Spécification</li> <li>NA 1377, année 1991 protection individuelle de l'œil pour le soudage et les techniques connexes (filtres utilisation et spécification)</li> <li>NA 1378, année 2009 protection individuelle de l'œil filtre pour infrarouge –utilisation et spécification de transmission</li> <li>NA 1379, année 2009 protection individuelle de l'œil filtre pour l'ultra-violet –utilisation et spécification de transmission</li> <li>NA 1499, année 1991 protection individuelle de l'œil méthodes d'essais optiques</li> <li>NA 1500, année 2009 protection de l'œil méthodes d'essais autres qu'optiques</li> <li>NA 13178, année 2005 protection individuelle de l'œil.</li> <li>Filtres et protecteurs de l'œil contre les rayonnements</li> </ul>
	Protection de l'ouïe	Bruit Problèmes auditifs Trouble du sommeil	<ul style="list-style-type: none"> <li>NA 13158, année 2010 acoustique protecteurs individuels contre le bruit, partie 1 méthode subjective de mesurage de l'affaiblissement acoustique.</li> <li>NA 13159, année 2010 acoustique protecteurs individuels contre le bruit, partie 2 : estimation des niveaux de pression acoustique pondérée A en cas d'utilisation de protecteurs individuels contre le bruit.</li> <li>NA 13160, année 2001 acoustique protecteurs individuels contre le bruit. Méthode simplifiée de mesurage l'affaiblissement acoustique des protecteurs de type serre-tête destinée au contrôle de qualité</li> <li>NA 13161, année 2001 acoustique protecteurs individuels contre le bruit, partie 4 : mesurage des niveaux effectifs de pression acoustique des serre-têtes destinés à la restitution du son</li> </ul>
	Protection des voies respiratoires	Produits chimiques Gaz et aérosols toxiques Contamination biologique Contamination de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>NA 2136, année 2006 appareil de protection respiratoire Classification</li> <li>NA 2137, année 2007 appareil de protection respiratoire-masques complets exigences, essais, marquage</li> <li>NA 2139, année 2009 appareil de protection respiratoire. Ensembles embouts buccaux exigences essais marquage</li> <li>NA 2523, année 2007 appareil de protection respiratoire. Définitions de termes et pictogrammes</li> </ul>

	<b>Protection du corps</b>	<b>Coupures Perforation Happement Produits chimiques Contamination biologique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>NA 4845, année 2010 Vêtements de protection. exigences générales</b></li> <li>• <b>NA 13173, année 2010 Vêtement de protection pour sapeur-pompier méthode d'essais et exigences de performances</b></li> </ul>
	<b>Protection des mains</b>	<b>Abrasion Coupure Chaleur Produits chimiques Risque électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA 4825, année 2009 Gants de protection contre les risques mécaniques</li> <li>• NA 4826, année 2007 Gants de protection- Exigences générales et méthodes d'essai</li> <li>• NA 4828, année 1997 Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu)</li> </ul>
	<b>Protection des pieds</b>	<b>Chocs Ecrasement Perforation Abrasion Risque électrique Glissades Chutes Produits chimiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA 4835, année 1997chaussures de sécurité, chaussures de protection et chaussures de travail à usage professionnel. Exigences additionnelles et méthodes d'essais</li> <li>• NA 4836, année 1997 chaussure de sécurité à usage professionnel</li> <li>• NA 4837, année 1997 chaussure de sécurité à usage professionnel</li> <li>• NA 4838, année 1997 chaussure de sécurité à usage professionnel</li> </ul>
	<b>Protection contre les chutes et heurtes</b>	<b>Travail en hauteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• NA 3491, année 2007 Equipement individuel de maintien au travail et de prévention contre les chutes de hauteur. Système de maintien au travail</li> <li>• NA 3492, année 1997 Equipement individuel de protection contre les chutes de hauteur-connecteurs</li> <li>• NA 3493, année 2006 Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur-Système d'arrêt des chutes</li> <li>• NA 3499, année 2013 Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur-longes</li> <li>• NA 4800, année 2009 Equipement de protection individuelle contre les chutes et heurts. Méthodes d'essais</li> </ul>

## Références :

-Loi n° 88-07 du 26 Janvier 1988 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.

-Décret présidentiel n° 06-59 du 11 février 2006 portant ratification de la convention 155 concernant la sécurité, la santé des travailleurs et le milieu de travail, adoptée à Genève le 22 juin 1981.

-Normes ISO 45001 version 2018 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail -Exigences et lignes directrices pour leur utilisation

-CTN 04 ANNEE 2014 (IANOR)

## Facturation Un maillon essentiel de la chaîne commerciale

*La facture est la pièce maîtresse de la relation commerciale. C'est le document-phare qui atteste de la réelle exécution d'une prestation ou d'une fourniture et définit la contrepartie financière préalablement déterminée. C'est un document commercial, comptable et juridique nécessitant le plus grand soin dans son établissement pour éviter toute contestation. Au niveau de l'EPA, c'est tout un service qui est dédié à la facturation, sous la supervision du département commercial. Madame Merakchi, chef de département commercial et Monsieur Boussaid Djamel chef de service facturation ont bien voulu éclairer nos lecteurs sur cette activité primordiale à l'EPA.*

*Ainsi donc la facturation concerne trois volets importants, à savoir, les prestations liées aux navires, celles liées aux opérateurs économiques, importateurs et exportateurs et, enfin, celles relatives à l'exploitation du domaine public portuaire. En tout, ce sont 54 prestations qui sont régulièrement facturées à différents clients.*

*Les prestations liées aux navires concernent, en gros, le pilotage, l'amarrage, le remorquage, l'accostage, la fourniture d'eau, la fourniture d'énergie électrique, les frais de nettoyage des navires et les taxes parafiscales.*

*« Depuis qu'un navire arrive en rade jusqu'à sa sortie du port, toutes les prestations lui sont facturées », nous lance Madame Merakchi. Quant aux prestations fournies aux opérateurs, il s'agit essentiellement de manutention, de frais de débarquement, d'embarquement, d'entreposage, de gardiennage, de pesée, de droit d'accès aux camions, etc. Ces prestations sont destinées aux clients traditionnels de l'EPA, que sont Hyproc et Sonatrach, pour le trafic des hydrocarbures, en plus des opérateurs activant dans l'exportation d'urée, de produits métallurgiques et les importations de minerai de fer et accessoirement de conteneurs contenant des CKD-SKD.*

*Quand on sait que les ports d'Arzew et de Bethioua enregistrent une moyenne de 130 escales par mois, cela donne une idée sur l'ampleur du travail dévolu au service facturation de l'EPA. « Nous établissons une moyenne de 12.000 factures par an », nous précise Monsieur Boussaid.*

*C'est sur la base d'un BILL émis par le service prestataire et contenant le nom du navire, sa date*



*d'entrée, sa date de sortie et la nature exacte de la prestation, que la facture est établie. Les informations sont contrôlées en amont et en aval par le département commercial. C'est là la tâche la plus importante, car si la facturation se fait avec l'aide d'un logiciel conçu par les ingénieurs de l'EPA, le contrôle se fait en comptant sur la vigilance et l'expérience des responsables commerciaux de l'EPA. C'est là une étape cruciale avant l'établissement définitif des factures et leur remise à la Direction des Ressources Financières qui se charge de la comptabilisation et du recouvrement.*

*Le service facturation s'occupe également du suivi des contrats de concession du domaine public portuaire. En plus, étant donné que les prestations destinées aux navires sont facturées en dollars, le département commercial est en lien quotidien avec la banque pour les informations sur les cotations de devises.*

## PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITE PORTUAIRE PORTS D'ARZEW ET DE BETHIOUA

Indicateurs	Au 30/09/2020		VAR %
	2020	2021	
<b>A) - Indicateurs de production</b>			
<b>1- Trafic global (tonne)</b>	<b>28 512 928</b>	<b>30 927 906</b>	<b>8,47</b>
1.1- Trafic à l'import	951 409	1 869 949	96,55
1.2- Trafic à l'export	27 561 519	29 057 957	5,43
<b>2- Jauge brute à l'entrée (tonne)</b>	<b>33 215 883</b>	<b>33 665 578</b>	<b>1,35</b>
<b>3- Trafics particuliers</b>			
<b>3.1- Vrac liquides (tonne)</b>	<b>25 939 800</b>	<b>27 255 736</b>	<b>5,07</b>
a) Import	837 067	948 642	13,33
b) Export	25 102 733	26 307 094	4,80
<b>3.2- Vrac solides (tonne)</b>	<b>2 469 874</b>	<b>3 390 013</b>	<b>37,25</b>
a) Import	29 250	867 167	2864,67
b) Export	2 440 624	2 522 846	3,37
<b>3.3- Marchandises diverses (tonne)</b>	<b>103 254</b>	<b>282 157</b>	<b>173,26</b>
a) Import	85 092	54 140	-36,37
b) Export	18 162	228 017	1155,46
<b>3.4- Trafic hydrocarbures (tonne)</b>	<b>25 939 800</b>	<b>27 255 736</b>	<b>5,07</b>
a) Import	837 067	948 642	13,33
b) Export	25 102 733	26 307 094	4,80
<b>3.5- Trafic hors hydrocarbures (tonne)</b>	<b>2 573 128</b>	<b>3 672 170</b>	<b>42,71</b>
a) Import	114 342	921 307	705,75
b) Export	2 458 786	2 750 863	11,88
<b>3.6- Trafic céréales (tonne)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>
a) Import	0	0	0,00
b) Export	0	0	0,00
<b>3.7- Trafic conteneurs (EVP)</b>	<b>9 068</b>	<b>4 850</b>	<b>-46,52</b>
a) Import (EVP)	<b>3 415</b>	<b>1 920</b>	<b>-43,78</b>
Nombre pleins	3 415	1 920	-43,78
Nombre vides			
b) export (EVP)	<b>5 653</b>	<b>2 930</b>	<b>-48,17</b>
Nombre pleins	1 032	0	-100,00
Nombre vides	4 621	2 930	-36,59
<b>3.8- Trafic conteneurs (tonne)</b>	<b>12 633</b>	<b>23 090</b>	<b>82,78</b>
a) Import (tonne) Net	<b>9 975</b>	<b>23 090</b>	<b>131,48</b>
Nombre pleins (Tonnes)	9 975	23 090	131,48
Nombre vides (Tonnes)			
b) export (tonne) Net	<b>2 658</b>	<b>0</b>	<b>-100,00</b>
Nombre pleins (Tonnes)	2 658		-100,00
Nombre vides (Tonnes)			
<b>3.9- Taux de conteneurisation (%)</b>	<b>0,49%</b>	<b>0,63%</b>	<b>28,07</b>
<b>3.10- Trafic véhicules (Nbr)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>
a) Import	0	0	0,00

Indicateurs	3 <sup>ème</sup> Trimestre		
	2020	2021	VAR %
<b>A) - Indicateurs de production</b>			
<b>1- Trafic global (tonne)</b>	<b>7 834 239</b>	<b>11 042 321</b>	<b>40,95</b>
1.1- Trafic à l'import	352 974	1 100 122	211,67
1.2- Trafic à l'export	7 481 265	9 942 199	32,89
<b>2- Jauge brute à l'entrée (tonne)</b>	<b>8 998 669</b>	<b>11 451 361</b>	<b>27,26</b>
<b>3- Trafics particuliers</b>			
<b>3.1- Vracs liquides (tonne)</b>	<b>7 084 563</b>	<b>9 212 526</b>	<b>30,04</b>
a) Import	323 764	260 252	-19,62
b) Export	6 760 799	8 952 274	32,41
<b>3.2- Vracs solides (tonne)</b>	<b>727 066</b>	<b>1 698 850</b>	<b>133,66</b>
a) Import	6 600	811 616	12197,21
b) Export	720 466	887 234	23,15
<b>3.3- Marchandises diverses (tonne)</b>	<b>22 610</b>	<b>130 945</b>	<b>479,15</b>
a) Import	22 610	28 254	24,96
b) Export	-	102 691	-
<b>3.4- Trafic hydrocarbures (tonne)</b>	<b>7 084 563</b>	<b>9 212 526</b>	<b>30,04</b>
a) Import	323 764	260 252	-19,62
b) Export	6 760 799	8 952 274	32,41
<b>3.5- Trafic hors hydrocarbures (tonne)</b>	<b>749 676</b>	<b>1 829 795</b>	<b>144,08</b>
a) Import	29 210	839 870	2775,28
b) Export	720 466	989 925	37,40
<b>3.6- Trafic céréales (tonne)</b>	-	-	-
a) Import	-	-	-
b) Export	-	-	-
<b>3.7- Trafic conteneurs (EVP)</b>	<b>74</b>	<b>2 173</b>	<b>2 836,49</b>
a) Import (EVP)	<b>74</b>	<b>1 156</b>	<b>1 462,16</b>
Nombre pleins	74	1 156	1 462,16
Nombre vides	-	-	-
b) export (EVP)	-	<b>1 017</b>	-
Nombre pleins	-	-	-
Nombre vides	-	1 017	-
<b>3.8- Trafic conteneurs (tonne)</b>	<b>896</b>	<b>14 284</b>	<b>1 494,20</b>
a) Import (tonne) Net	896	14 284	1 494,20
Pleins	896	14 284	1 494,20
Vides	-	-	-
b) export (tonne) Net	-	-	-
Pleins	-	-	-
Vides	-	-	-
<b>3.9- Taux de conteneurisation (%)</b>	<b>0,12%</b>	<b>0,78%</b>	<b>553,15</b>
<b>3.10- Trafic véhicules (Nbr)</b>	-	-	-
a) Import	-	-	-

Indicateurs	2019	2020	VAR %
<b>3.11- Trafic passagers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>
a) Débarqués	0	0	<b>0,00</b>
b) Embarqués	0	0	0,00
<b>B) - Indicateurs Mvt navigation</b>			
1- Nb navires à l'entrée	976	1 023	4,82
2- Nb navires à la sortie	976	1 025	5,02
3- Nb moyen navire/jour sur rade	3,47	3,65	5,19
4- Nb moyen navire/jour à quai	3,58	3,75	4,75
5- Sejour moyen navire/Rade (jours)	2,46	2,16	-12,20
6- Sejour moyen navire/Quai (jours)	1,85	2,00	8,11
7- TAT Navires céréaliers			

3 <sup>ème</sup> Trimestre			
Indicateurs	2020	2021	VAR %
<b>3.11- Trafic passagers</b>	-	-	-
a) Débarqués	-	-	-
b) Embarqués	-	-	-
<b>B) - Indicateurs Mvt navigation</b>			
1- Nb navires à l'entrée	281	350	24,56
2- Nb navires à la sortie	281	350	24,56
3- Nb moyen navire/jour sur rade	2,97	3,74	25,93
4- Nb moyen navire/jour à quai	3,05	3,80	24,59
5- Sejour moyen navire/Rade (jours)	2,38	2,04	-14,29
6- Sejour moyen navire/Quai (jours)	1,90	2,22	16,84
7- TAT Navires céréaliers			



E.P.A.  
مؤسسة ميناء أرزيو

Entreprise Portuaire d'Arzew Spa au capital social de 15 800 000 000 D.A.  
7, Rue Larbi TEBESSI – BP n° 46 – 31 200 Arzew Wilaya d'Oran – Algérie  
Téléphone : +213 (0) 41 79 12 03/ 23 99  
Fax D.G.: +213 (0) 41 79 24 00  
E-mail : [direction.generale@arzewports.com](mailto:direction.generale@arzewports.com)  
site web: <http://www.arzewports.com>